

Dénomination du médicament

GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule

Nitrate de bismuth

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.

Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.

Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

· Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule ?
3. Comment prendre GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule ?
6. Contenu de emballage et autres informations.

1. QUEST-CE QUE GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : OLIGOTHERAPIE (V : divers).

Ce médicament est utilisé comme modificateur de terrain en particulier au cours d'états infectieux viraux de la sphère ORL, d'états grippaux.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule ?

Ne prenez jamais GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule :

· si vous êtes allergique à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère avant de prendre GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule.

Le traitement par cet élément minéral trace ne dispense pas d'un traitement spécifique éventuel.

Enfants

Sans objet.

Autres médicaments et GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre

médicament.

GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule avec des aliments et boissons

Il est recommandé de prendre ce médicament en dehors des repas.

Grossesse et allaitement

Par mesure de précaution, l'utilisation de ce médicament est à éviter pendant la grossesse et l'allaitement.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule contient

Sans objet.

3. COMMENT PRENDRE GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule ?

RESERVE A LADULTE

La dose recommandée est de 1 à 2 ampoules par jour.

Voie orale.

Il est conseillé d'absorber le contenu des ampoules dilué dans un verre d'eau, en dehors des repas.

Si vous avez pris plus de GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule que vous n'auriez dû

Sans objet.

Si vous oubliez de prendre GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule

Sans objet.

Si vous arrêtez de prendre GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre infirmier/ère.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.ansm.sante.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à une température inférieure à 25°C.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule

· La substance active est :

Nitrate de bismuth..... 4,64 mg

(quantité correspondante en bismuth..... 2,00 mg)

Pour une ampoule de 2 ml.

Les autres composants sont : Amylose, glycérol, eau purifiée.

Qu'est-ce que GRANIONS DE BISMUTH 2 mg/2 ml, solution buvable en ampoule et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de solution buvable en ampoule de 2 ml, boîte de 10 ampoules.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRE DES GRANIONS

7 RUE DE L'INDUSTRIE

LE MERCATOR

98000 MONACO

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRE DES GRANIONS

7 RUE DE L'INDUSTRIE

LE MERCATOR

98000 MONACO

Fabricant

LABORATOIRE DES GRANIONS

7 RUE DE L'INDUSTRIE

LE MERCATOR

98000 MONACO

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

[Retour en haut de la page](#)

